

Echo d'Iran

Bulletin d'informations sur le mouvement ouvrier en Iran



Septembre 2010 N° 11

La répression contre les militants syndicaux continue

La répression massive sur les militants syndicaux indépendants se poursuit en Iran. Plusieurs dirigeants et militants du mouvement syndical demeurent dans les prisons, d'autres ont fait l'objet d'assignations judiciaires et de licenciements arbitraire et se sont fait virer pour leur activisme syndical. Voici un récit de la répression de l'activisme syndical indépendant dans l'Iran d'aujourd'hui.

Mansour Ossaloo est la porte parole emprisonné du syndicat Vahed, syndicat des travailleurs et chauffeurs de bus de Téhéran et de sa banlieue. Il devait être libéré sous conditionnelle le 1er août 2010, mais une cour de justice a prétexté, pour lui coller une année de prison de plus, qu'il aurait des liens avec les groupes d'opposition illégaux. Cette parodie de procès n'a duré qu'une heure. Lors du procès, Mansour Ossaloo n'a même pas pu voir ses avocats, qui n'avaient pas été informés de la date de l'audience !

Bien que le ministre iranien du Travail avait fait une promesse de libération lors de sa dernière visite au siège de l'OIT à Genève, mais M. Ossaloo reste en prison à cause de cet appel que le parquet a déposé contre lui. Lors de cette audience, il avait purgé une peine de cinq ans dans la prison de Karaj... (Lire la suite page 3)

Mansour Ossaloo condamné à un an de prison supplémentaire

Mansour Ossaloo a été reconnu coupable d'un nouveau délit la semaine dernière et a été, en l'absence de ses avocats, condamné à un an de prison supplémentaire. Cette nouvelle peine de prison s'appliquera à la fin de la peine de prison qu'il effectue actuellement.

Selon les rapports de Jaras, Mansour Ossaloo, responsable du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus de Téhéran et Banlieue, a été jugé la semaine dernière par la branche N°1 du Tribunal Révolutionnaire de la ville de Karaj.

Lors du jugement, Ossaloo était privé de la présence d'un avocat et ses avocats n'ont même pas été informés qu'il était convoqué au tribunal. Ossaloo souffre de plusieurs maladies en prison, dont une attaque cardiaque, de graves douleurs au dos et un problème à l'œil. Dans le cadre des lois existantes, des médecins désignés par le tribunal ont à trois reprises voté sa libération en prison.

En plus, un rapport rédigé par une commission médicale composée de cinq médecins a, après un examen médical d'Ossaloo de plusieurs heures, conclut qu'il devait être libéré à cause de la détérioration de sa santé.

Ossaloo est un militant ... (Lire la suite page 6)

Dans ce numéro :

La répression contre les militants syndicaux continue	1
Mansour Ossaloo condamné à un an de prison	1
solidarité avec les syndicalistes emprisonnés en Iran	2
Déclaration d'un groupe d'ouvriers d'Iran Khodro	4
1 ^{er} Mai en Iran : Les travailleurs descendent dans	5
Communiqué de presse d'Amnesty International	7
Entretien Avec M. Mahmoud Salehi	8
La lettre de protestation du Syndicat SUD aux	11
L'appel du Syndicat CGT	12
Les revendications minimales des travailleurs	13
La dernière lettre de Farzad Kamangar et extrait ...	15
Appel à participer à une caisse de solidarité ...	18
Rassemblements à Paris contre la répression	20



Publié par : **Solidarité Socialiste avec les travailleurs en Iran**

<http://www.iran-echo.com>

Adresse : **S.S.T.I, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris**

E-mail: ss tiran@yahoo.fr

solidarité avec les syndicalistes emprisonnés en iran

Indonésie : Le 8 juin, le syndicat indonésien KPI a organisé une manifestation pour dénoncer les mauvais traitements à l'encontre de Mansour Ossaloo et le récent assassinat de Farzad Kamangar et de quatre autres prisonniers politiques.

Ils ont manifesté devant le ministère des affaires étrangères, l'ambassade d'Iran et l'ambassade des Etats-Unis à Jakarta. Le KPI est membre de la Fédération Internationale des Travailleurs des Transports.



Canada : Les délégués au Congrès de la CSI (Confédération Syndicale Internationale) à Vancouver (Canada) ont participé à l'action d'Amnesty International Canada et Grande Bretagne pour défendre les syndicalistes iraniens emprisonnés le 25 juin 2010•



Vive La solidarité internationale!

Communiqué de presse de S.S.T.I.



Pas de nouvelles du syndicaliste incarcéré Reza Shahabi

Il n'y a aucune information sur la situation de Reza Shahabi, membre du bureau exécutif du Syndicat des Transports de Téhéran, incarcéré depuis le 12 juin 2010.

Shahabi a été arrêté sur son lieu de travail le 12 juin 2010. Il a appelé trois fois sa famille avant le 22 juin. Depuis il n'y aucune nouvelle de lui. Lors de sa dernière conversation avec sa famille, il s'est plaint de douleurs au dos et au coup.

Sa famille est très inquiète de sa situation. Sa famille et son avocat ont fait une requête au bureau du procureur et au tribunal des droits civils mais n'ont eu aucune réponse de la part des autorités.

Agissez maintenant! Envoyer un message aux autorités politiques et judiciaires iraniennes et les appeler d'abandonner immédiatement et sans conditions toutes les accusations contre Reza Shahabi.

Vous pouvez aussi envoyer un message à l'ambassade ou à la représentation diplomatique de l'Iran dans votre pays.

Envoyez une copie de vos messages de protestation à:

info@leader.ir

info@judiciary.ir

iran@un.int

ijpr@iranjudiciary.org

info@dadiran.ir

office@justice.ir

ilo@ilo.org

cabinet@ilo.org

eastgulf@amnesty.org

hrwgva@hrw.org

(Suite de la page 1) **La répression contre les...**



Ses avocats ont tenté de déposer un appel contre la décision des juges.

Ebrahim Maddadi, Délégué générale du Syndicat des travailleurs de bus Vahed, reste également en prison. Maddadi purge une peine de 3,5 années.

Reza Shahabi, est le secrétaire-trésorier du Syndicat Vahed. Dans une brève conversation téléphonique avec sa famille, il a appris qu'il aurait une extension supplémentaire de deux mois de plus de son incarcération. Shahabi avait été kidnappé et arrêté le Juin 12 juin 2009 par des agents du ministère des Renseignements et de la Vavak (les RG iraniens) du régime puis mis au secret dans la section 209 de la prison d'Evin. Il a été privé de toute visite familiale depuis et n'a pu avoir que quelques brèves conversations téléphoniques surveillées et contrôlées par les matons avec sa famille.

Saeed Torabian est le mandaté des relations publiques du syndicat Vahed. Il a été libéré contre une caution importante le 19 Juillet, il est depuis confronté à diverses pressions illégales et à des menaces quotidiennes faites par les agents du ministère des Renseignements contre lui et les membres de sa famille.

Le 17 août 2010 Homayoun Jaberi, un militant du Syndicat Vahed a pris un an avec sursis suite à son arrestation lors la manifestations du 1er mai 2009 dans le parc Laleh à Téhéran. Ce jour-là plein d'autres syndicalistes iraniens furent arrêtés.

Le 22 Juillet 2010, Gholam-reza Gholam-hosseini, un militant du Syndicat des travailleurs de bus Vahed, a vu son salaire et ses avantages sociaux suspendus et mis en attente « indéterminée ».

... >>

<< ... Agé de 44 ans, il avait été arrêté suite à une grève des travailleurs de bus en 2005 et a passé plusieurs semaines en prison. Il avait été disciplinairement suspendu pendant quatre ans avant d'être réintégré il y a six mois. Gholam-hosseini, marié et père de trois enfants, est parmi les nombreux militants syndicaux du Vahed qui ont été confrontés à la colère et à la haine du régime en raison de leur militantisme syndical.

Plusieurs militants syndicaux comme ceux de la raffinerie du sucre de la Haft Tapeh aussi attendent leur réintégration suite à des mises à pied disciplinaires en raison de leurs activités syndicales.

La répression des militants syndicaux Vahed ne se limite pas à leur intimidation par des coups de téléphone anonymes par des basidjis « milices » ou des agents du ministère de l'intérieur.

Les familles de ces militants sont également sous la pression. On se souvient au mois de juin dernier que la Vavak et des basidjis avaient organisé l'enlèvement et la torture de la belle fille de Mansour Ossaloo. Kidnappée, détenue et battue plusieurs heures durant elle fut relâchée sous un pont à Téhéran enceinte et traumatisée, elle a fait, par suite de ses mauvais traitement, une fausse couche et a perdu son bébé.

On a signalé depuis que plusieurs autres familles de militants du syndicat ont été soumises à de fortes pressions économiques et judiciaires accompagnées de menaces explicites des agents de la Vavak.

Sadigh Karimi et Foad Key-khosravi, des membres actifs du syndicat Assemblée Libre des Travailleurs Iraniens, ont été convoqués une fois de plus devant le tribunal dans la ville de Sanandaj pour le 22 Septembre. Les deux militants avaient déjà été convoqués le 20 juillet devant ce même tribunal.

Le Comité de Coordination des Travailleurs Libres Iraniens a signalé le procès de deux militants syndicaux, Vafa Ghaderi et Sadigh Sobhani. Il a eu lieu dans la ville de Sanandaj. Khosrow Boukani, un militant de la ville de Naghadeh, a été condamné à une peine de deux ans et Kaveh Gol-mohammadi, de la ville de Kamyaran, est actuellement détenu dans la ville de Sanandaj... (Lire la suite page 4)

Déclaration d'un groupe d'ouvriers d'Iran Khodro

Iran Khodro est le plus grande usine de construction d'automobiles d'Iran et du Moyen-Orient.



Iran KHodro
6 décembre 2009
Téhéran
Iran

Collègues ouvriers et amis,

Ces derniers jours, des dizaines d'ouvriers, d'étudiants et de mères en deuil [référence aux mères des jeunes gens tués lors des protestations depuis mois juin et dont plusieurs ont été arrêtées lors d'un rassemblement samedi 5 décembre] ont été arrêtés et emprisonnés. De nombreux de nos collègues et camarades de travail sont en prison. Des dizaines d'étudiants, qui sont nos enfants et nos alliés, sont incarcérés. Des mères ont été détenues. Le gouvernement ferme les yeux devant la réalité et ils arrêtent tous ceux qu'ils veulent. Le pays est sous le joug des forces de sécurité et le peuple n'a même plus le droit de se rassembler dans les parcs publics.

- Dans quel pays est-il illégal de demander le paiement des salaires impayés ?

- Dans quel pays est-il interdit de se balader dans un parc ou de se promener dans les montagnes ?

[Le régime a interdit aux étudiants de grimper sur les montagnes au cas où ils y organiseraient des réunions politiques]

- Quel sont les crimes de nos mères en deuil ?

- Dans quel pays est-il interdit de former des organisations ouvrières ?

Collègues ouvriers, combien de temps va durer cette honte ? Nous devons protester ! La situation créée par le gouvernement est insoutenable. La liberté est le droit fondamental de tous les êtres humains.

Vive la liberté !

Un groupe d'ouvriers d'Iran Khodro•

(Suite de la page 3) **La répression contre les...**

Rasoul Bodaghi, un membre du conseil d'administration de l'Association Iranienne des Enseignants, a été condamné à six ans de prison et cinq ans de privation de ses activités d'enseignant le 3 août 2010. Il a été condamné à un an de prison pour "propagande contre le régime" et cinq ans de plus pour "tentative de trouble à l'ordre public et mise en danger de la sécurité nationale". Son audience a eu lieu le 14 Juillet 2010. Rasoul Bodaghi est en prison depuis Septembre 2009. Ces nouvelles sentences ont été portées en appel par son avocat.

Ali Akbar Baghani et. Lors du principal meeting de la "Maison du Travail" à Téhéran, les travailleurs se sont plaints de leurs conditions

Mahmoud Beheshti Langarudi, qui sont le secrétaire général et le porte-parole de l'Association des Enseignants ont été libérés plus tôt en juillet 2010. Ils sont incarcérés pour certains depuis 63 jours. Mokhtar Assadi, Mohammad Bagheri, Esmael Abdi et Hashem Khastar sont des militants de syndicats d'Enseignants comme Abdolreza Ghanbari, un syndicaliste enseignant incarcéré depuis plusieurs mois et qui a été condamné à la peine de mort.

C'est extrêmement inquiétant puisqu'on se rappelle encore de l'exécution par pendaison de Farzad Kamangar, un jeune enseignant et syndicaliste militant le 9 mai 2010 dernier.

Behnam Ebrahim-zadeh et Mehdi Farahi-Shandiz sont deux membres de la Commission pour la Formation des Organisations de Travailleurs Libres en Iran. Ils restent détenus au secret. Mehdi Farahi Shandiz est en prison depuis le 1er juillet 2010. Il est l'un des militants syndicaux arrêtés lors de la manifestation du mois de mai 2009 à Téhéran. Il avait été sévèrement passé à tabac lors de son arrestation et subit ensuite la torture dans la prison tristement célèbre de Kahrizak au sud de Téhéran, sous des accusations de « troubles à l'ordre public ». Sa famille n'arrive depuis qu'à avoir très difficilement de ses nouvelles•

1^{er} Mai en Iran : Les travailleurs descendent dans les rues

Les travailleurs sont descendus dans les rues dans plusieurs villes d'Iran pour célébrer la Journée Internationale des Travailleurs et défendre leurs revendications. Malgré la forte présence des forces de sécurité, les travailleurs ont organisé des manifestations dans plusieurs villes.

La ville de Téhéran était transformée en ville fortifiée dès les premières heures de la matinée, avec des forces spéciales, la police, les milices du basidji qui filmaient les rues proches des bureaux du Ministère du Travail où un rassemblement était prévu dans l'après-midi.

Forces de répression dans les rues de Téhéran : Malgré la présence des forces répressives pour dissuader tout rassemblement, des milliers de personnes sont venues sur les lieux et sont restées vers le bâtiment du ministère pendant environ deux heures.

Plus tôt dans la journée, environ 500 travailleurs se sont rassemblés devant le parlement où ils ont affronté les forces spéciales. On rapporte plusieurs affrontements et on compte plus d'une trentaine de blessés. Les travailleurs marchaient par groupes de 40. Des rapports indiquent qu'un travailleur s'est immolé par le feu devant l'Université de Téhéran en signe de protestation contre Ahmadinejad qui y faisait une visite surprise.

Les étudiants de l'université de Téhéran ont manifesté dans le campus en chantant, entre autres, "Etudiants, ouvriers, unité". Des conducteurs de bus et de taxi de la ville ont débrayé symboliquement à Téhéran.

Dans la ville industrielle de Qazvin, environ 8.000 travailleurs se sont rassemblés au stade de la ville à 9 heures du matin. Les travailleurs chantaient "*travailleurs unissons-nous*" et d'autres slogans. Plusieurs interventions ont appelé à la fin des contrats précaires et à la sécurité de l'emploi, à l'accès aux soins et autres revendications.

Des travailleurs de l'usine de porcelaine Alborz portaient une banderole où on pouvait lire : « *Nous, ouvriers de l'usine de porcelaine Alborz, n'avons pas reçu nos salaires depuis sept mois. Nous n'avons pas eu nos primes pour 2008 et 2009* ». Il y avait une forte présence des forces de sécurité dans la ville. Le rassemblement des ouvriers s'est fini vers 13 heures.

... >>

<< ... Dans la ville de Tabriz, des centaines de travailleurs se sont rassemblés vers le bureau du travail, avenue Khomeiny à 11 heures. La forte présence des forces de sécurité était aussi visible à Tabriz avec plus de 40 véhicules de police qui entouraient le rassemblement des travailleurs.

Dans la ville d'Ahvaz, capitale de la province du Khuzestan, les ouvriers de l'usine Ahvaz Pipe se sont rassemblés devant le bureau du travail de la ville à 11 heures. Les ouvriers protestaient contre les salaires impayés depuis ces 13 derniers mois. Forte présence, là aussi, des forces de sécurité.

Dans la ville de Chiraz, les travailleurs, dont ceux du complexe d'emballage de viande et de l'Industrie des Télécommunications d'Iran, se sont rassemblés devant la demeure du gouverneur, sous forte présence des forces de sécurité. Il y avait plus de 2000 travailleurs. Les travailleurs des télécommunications protestaient contre le non-paiement de leurs salaires depuis 13 mois. Les ouvriers du complexe d'emballage de viande avaient une banderole où on pouvait lire "*Joyeuse Journée des Travailleurs Sans-emploi ; nous n'arrêterons pas tant que nous n'obtiendrons pas nos droits. Les ouvriers licenciés du complexe d'emballage de viande de Chiraz*".

On rapporte des affrontements avec les forces de sécurité dans les villes d'Ispahan, de Dastgerd et de Homayoun Shahr (province d'Ispahan).

Au Kurdistan, dans la ville de Sanandaj, un rassemblement a eu lieu au bazar principal où les gens se sont offerts des bonbons et où la déclaration des dix revendications des travailleurs a été lue. La journée des travailleurs a aussi été célébré dans la ville de Sagez où Mahmoud Salehi, un dirigeant ouvrier du Comité de Coordination pour la Création d'Organisations Ouvrières, a pris la parole.

Les travailleurs ont aussi utilisé des événements organisés par le gouvernement pour faire valoir leurs revendications. Lors du principal meeting de la "Maison du Travail" à Téhéran, les travailleurs se sont plaints de leurs conditions... (*Lire la suite page 6*)

(Suite de la page 5) **1^{er} Mai en Iran : Les travailleu ...**
 et la quasi-totalité de la déclaration en dix points a été lue. Un ouvrier s'est précipité à la tribune et a dit : "Nous avons des problèmes. Nous sommes dans la misère. Nous, ouvriers de la construction, avons connu une année sans salaire et sans emploi. Nos femmes et nos enfants ont besoin de pain. Nous voulons que le ministère du travail et la direction de la maison du travail se penchent sur notre situation". Les forces de sécurité montaient la garde et le ministre du travail qui était supposé venir n'est pas venu.

Abdolreza Sheikholeslami, le ministre du travail, participait à une réunion vendredi 30 avril dans la ville de Mashhad, où il n'a pas dit le moindre mot sur le travail. Après son discours, les travailleurs ont répondu par des protestations. Selon le site Kalame, un des ouvriers a déclaré : "Nous nous attendions à de meilleurs mots d'un ministre qui est sensé améliorer les conditions de travail, mais son discours n'a pas comporté le moindre mot à propos des ouvriers". Les étudiants de l'Université Ferdowsi de Mashhad se sont joints aux ouvriers en annonçant une grève de la faim pour soutenir les ouvriers en grève. Ils ont refusé de reprendre les cours pendant deux heures.

A Téhéran, environ 1.500 travailleurs se sont rassemblés devant le ministère des affaires intérieures où Ahmadinejad parlait avec des travailleurs du basidj préalablement sélectionnés. Les travailleurs criaient leurs revendications à l'extérieur pendant cette réunion.

Dans la ville de Qom, le cœur religieux de l'Iran, les ouvriers de l'usine de porcelaine Hamid sont allés à la réunion de la "Maison du Travail" à la mosquée Esghe Ali Hosseiniyeh où ils ont présenté leurs revendications malgré les tentatives des orateurs de les empêcher de le faire.

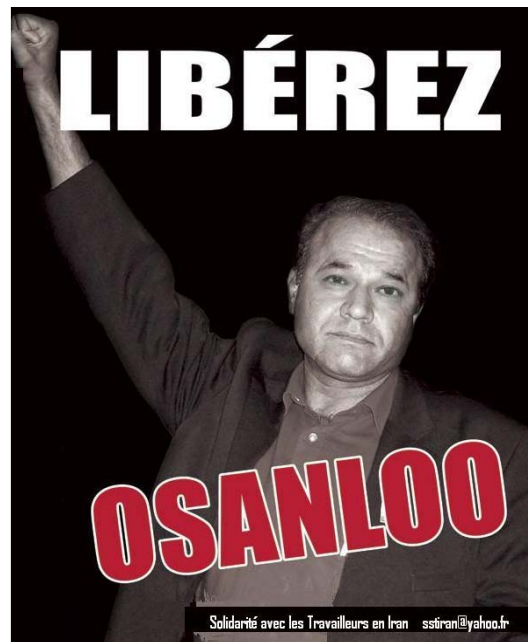
Des rassemblements sont aussi signalés dans d'autres villes comme à Seman et Hamedan•

Vive La solidarité internationale!

(Suite de la page 1) **Mansour Ossaloo condam ...**

... qui a été incarcéré plusieurs fois ces dix dernières années.

Récemment, sa femme avait fait la déclaration suivante à propos de son dossier porté au tribunal de Karaj : « Ils cherchent à construire une nouvelle affaire basée sur de faux témoignages d'autres prisonniers, comme par exemple le témoignage d'un témoin oculaire qui prétend qu'Ossaloo crée des problèmes en prison, alors que Ossaloo est un citoyen respectueux des lois. Je connais bien mon mari et je suis certaine qu'il n'a aucun intérêt à créer des problèmes. Je suis sûre de son comportement en prison. Malheureusement, ils sont déterminés à constituer un nouveau dossier contre lui pour le maintenir plus longtemps en prison•



**Libérer Mansour Ossalou
 et tous les prisonniers politiques !**

Agissez maintenant! Envoyer un message aux autorités politiques et judiciaires iraniennes et les appeler d'abandonner immédiatement et sans conditions toutes les accusations contre Reza Shahabi.

Vous pouvez aussi envoyer un message à l'ambassade ou à la représentation diplomatique de l'Iran dans votre pays•

Communiqué de presse d'Amnesty International

ACTION URGENTE

SYNDICALISTES IRANIENS DÉTENUS AU SECRET

Saeed Torabian et Reza Shahabi, membres de renom d'un syndicat non reconnu par les autorités iraniennes ont été arrêtés et sont détenus dans des endroits tenus secrets. Leur arrestation pourrait avoir un lien avec l'anniversaire de l'élection présidentielle, le 12 juin. Ces deux hommes risquent de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Saeed Torabian, chargé des relations publiques au sein du comité directeur du Syndicat de la régie des bus de Téhéran et de sa banlieue (Sherkat-e Vahed), a été arrêté chez lui le 9 juin, par des responsables de la sécurité qui lui ont également confisqué son ordinateur et son téléphone portable. Reza Shahabi, le trésorier du syndicat, a été arrêté le 12 juin. Lorsqu'il est arrivé sur son lieu de travail, il a été convoqué au siège de la régie des bus, où il a été arrêté par des responsables de la sécurité. Ils l'ont emmené chez lui, ont fouillé son domicile et lui ont confisqué son ordinateur.

Pour Amnesty International, il est fort probable que ces deux hommes soient des prisonniers d'opinion détenus uniquement en raison de leurs activités syndicales pacifiques ; l'organisation est préoccupée en outre par le fait qu'ils sont détenus dans des conditions s'apparentant à une disparition forcée, qui favorisent les actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

L'Iran est État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), dont l'article 22-1 dispose que « toute personne a le droit de s'associer librement avec d'autres, y compris le droit de constituer des syndicats et d'y adhérer pour la protection de ses intérêts ». Le pays se doit également de respecter l'article 8 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui garantit « le droit qu'a toute personne de former avec d'autres des syndicats et de s'affilier au syndicat de son choix. »

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités iraniennes d'indiquer immédiatement où se trouvent Saeed Torabian et Reza Shahabi ;
- demandez-leur de libérer ces deux hommes s'ils sont détenus uniquement en raison de leurs activités syndicales pacifiques ;
- appelez-les à veiller à ce que Saeed Torabian et Reza Shahabi soient protégés contre la torture et toute autre forme de mauvais traitement pendant leur détention, et à faire le nécessaire pour qu'ils puissent entrer en contact avec leurs proches et les avocats de leur choix, et recevoir des soins médicaux adaptés.

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci •

Responsable du pouvoir judiciaire	Responsable des autorités judiciaires provinciales à Téhéran	Secrétaire général du Haut conseil des droits humains
Ayatollah Sadegh Larijani Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh (Office of the Head of the Judiciary) Pasteur St., Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri, Tehran 1316814737 République islamique d'Iran	Ali Reza Avaei Karimkhan Zand Avenue Sana'i Avenue, Corner of Alley 17, No. 152 Tehran, République islamique d'Iran	Mohammad Javad Larijani Pasteur St, Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri Tehran 1316814737 République islamique d'Iran

Entretien Avec M. Mahmoud SALEHI**Monsieur Saléhi, parlez de vous à nos lecteurs :**

- Je suis Mahmoud Saléhi, ouvrier boulanger, résident à Saghez. Actuellement, je suis membre de la direction du « comité de coordination pour la création des organisations ouvrières », membre du syndicat des ouvriers boulangers de Saghez ainsi que vice-président de la coopérative du logement des ouvriers de la ville de Saghez et de sa banlieue.

Quel est l'obstacle principal pour l'organisation des travailleurs en Iran et quel est le rôle des organisations légales ?

- En Iran, il est interdit de créer toute sorte d'organisation ouvrière, et les travailleurs n'ont pas le droit de s'organiser. Si les travailleurs se permettent de créer leurs organisations, soit ils seront conduits vers prison, soit ils seront licenciés immédiatement. De plus, aucun patron ne peut se permettre d'emboucher un ouvrier licencié en raison de leurs activités. Ces travailleurs licenciés ne toucheront aucune indemnité du chômage. Par ailleurs, en ce qui concerne les organisations légales existantes, leur rôle est d'approuver les décisions du gouvernement. Elles ne prennent jamais le parti des travailleurs et ne défendent jamais leurs revendications. Même, si des hommes soucieux et consciencieux se trouvent à la tête de telles organisations, en ayant détournés le filtre du service de sécurité de la direction du travail et des affaires sociales, ainsi que le ministère du renseignement, ils ne pourront plus se présenter une seconde fois et ne pourront plus être candidat. Donc, on peut diviser ces organisations en deux catégories :

La première catégorie doit approuver toutes les décisions gouvernementales et dans aucun cas, ils ne peuvent défendre les revendications des travailleurs, au contraire, ils sont obligés d'inciter les ouvriers à travailler plus et de participer aux cérémonies officielles du régime.

La deuxième catégorie, garde le silence et se ne prononce pas afin que leurs organisations restent à l'abri des attaques et de l'interdiction, ils croient qu'il vaut mieux un petit souffle que mourir. Bien entendu, parmi ces deux catégories, on peut toujours trouver des gens qui franchissent les lignes rouges, ce sont des communistes ou membre de komalah (une organisation militante en Kurdistan) ; Ces gens sont de bonne réputation et respectables, mais l'Etat cause pas mal de problèmes pour eux, donc ils ne peuvent rien faire au sein des organisations officielles et toutes les chemins sont barrées à eux.

Qu'entendez-vous en disant « l'Etat cause pas mal de problèmes pour les activistes de bonne réputation et respectables » ?

- Bon, dans ce pays tous ceux qui parlent de la classe ouvrière et instruisent les travailleurs sur leurs intérêts sont considérés comme « éléments perturbateurs de l'opinion publique » et donc sont des criminels. Actuellement, la plupart des activistes ouvriers sont condamnés à des peines de prisons avec sursis, et en plus selon leur jugement, interdiction pendant 5 à 10 ans d'être embouché en tant qu'un ouvrier. D'ailleurs, les bureaux locales du Ministère du renseignement convoquent régulièrement les ouvriers d'ordinaires et les mettent en garde sur les contacts qu'ils pourraient avoir avec les ouvriers activistes, sinon, les prisons et les licenciements les attendent...

Pourriez-vous citer quelques exemples concrets pour nos lecteurs ?

- Moi-même, Djalal Hosseini, et le représentant des ouvriers du Complexe de la Sucrierie Haft Tapeh, Chacun de nous a reçu un jugement qui nous interdisait pendant de 3 à 5 ans de participer aux rassemblements ouvriers ou d'être élu comme représentant des travailleurs.

(Lire la suite page 9)

(Suite de la page 8) **Entretien Avec M. Mahmoud SALEHI**

Avez-vous une proposition concernant le Code du travail en Iran ?

- Non, aucune. Car, dans notre pays, aucune loi n'est appliquée. De plus nous n'avons pas la possibilité de proposer d'amendement de loi ou la suppression d'un article. Ici, le Code du travail est adopté sans participation de représentant des travailleurs des patrons et des fonctionnaires d'Etat. Pour cette raison, l'adoption d'un nouveau code du travail n'a aucun sens. Dans aucun article du code du travail en vigueur, adopté en 1990, à l'exception de l'alinéa de l'article 27, il n'y a rien de prévu de sur le licenciement du travailleur. Mais, aujourd'hui nous sommes témoins de licenciements de dizaines d'ouvriers par jour. Donc, même le code actuel du travail n'est pas appliqué. Ce ne sont pas les responsables du ministère du Travail qui décident mais ceux du ministère du renseignement qui prononcent les sentences, et donnent leur opinion au sein des comités d'arbitrage et de conciliation.

Pouvez-vous donner des preuves concernant l'intervention des agents du renseignement?

- Je suis moi-même une des victimes des services du renseignement de la ville de Saghez. J'ai été licencié après dix ans de travail dans la même entreprise par l'ordre de l'antenne du Ministère du renseignement de Saghez, en collaboration du comité d'arbitrage et de conciliation, sans aucune indemnité de licenciement pour mes dix ans d'ancienneté. Le représentant du patron au sein du comité d'arbitrage avait rédigé un faux compte-rendu prétendant que j'avais donné mon accord au patron pour être licencié, et ensuite l'inspecteur du Travail l'a approuvé et j'ai donc été licencié. C'est un exemple personnel, mais ceci montre le rôle et la mission des responsables du ministère du travail, des patrons et de l'Etat. Le tripartisme, pratiqué dans le monde, ne peut pas donner un avis indépendant dans notre pays (même si personnellement, je n'admets pas le tripartisme et demande son annulation).

Qu'est-ce que vous attendez des organisations internationales comme l'OIT ?

- Nous n'attendons rien de l'OIT. Cet organisme fonctionne sous les ordres des Etats capitalistes. Les responsables de cette organisation sont choisis à l'assemblée générale et leurs participants ont l'aval de leurs gouvernements, même les représentants des travailleurs qui constituent un tiers de cette assemblée ne peuvent participer qu'avec l'aval du gouvernement de leur pays. Donc, L'OIT ne peut pas franchir les lignes rouges établies par les gouvernements. L'OIT n'a même pas pu faire les investigations et envoyer des émissaires aux pays membres afin de vérifier si ces pays respectent leurs engagements. Je déclare à haute voix que mon pays n'a même pas respecté un article de résolutions adoptées par cette instance.

Précisez vos propos quand vous dite l'OIT n'a pas pu enquêter pour vérifier le respect de ces résolutions dans les Pays membres ? L'OIT doit enquêter auprès de quel organisme ouvrier ?

Voyez-vous, toute organisation qui se crée, adopte son statut lors de sa première assemblée générale par la majorité de ces participants. Maintenant, je vous repose la question. L'OIT, a-t-elle jamais suspendu ou expulsé un de ses membres pour le non respect de sa charte ? Je suis certain que votre réponse est négative. L'OIT, a-t-elle jamais organisé des réunions avec les activistes ouvrières des différents pays pour discuter sur la situation de leurs pays ? Non, car l'OIT a des contacts uniquement avec les représentants des Etats... (Lire la suite page 10)

(Suite de la page 9) **Entretien Avec M. Mahmoud SALEHI**

Donc, nous les travailleurs, n'attendons rien de l'OIT, et cette organisation remplit ses tâches qui servent les capitalistes. Les travailleurs sont face à eux-mêmes. Nous sommes contre toute exploitation et luttons pour la déraciner et continuerons à lutter. L'OIT doit aller vers les travailleurs afin de faire des enquêtes, et non auprès des organismes créés par les gouvernements.

Donc, l'OIT ne peut pas aider les travailleurs ?

- Non, Parce que ce n'est pas dans la nature de cette organisation d'aider les travailleurs. Il y a quelques années, lorsque le gouvernement iranien a réprimé des ouvriers de Khatoun-Abad, de Saghez, de la Compagnie de Transport (Vahed) de Téhéran et les travailleurs du Complexe de la sucrerie Haft Tape, l'OIT n'a pas levé un doigt et s'est tue. Face à tant d'injustices envers les travailleurs en Iran, elle a condamné à demi-mot le gouvernement iranien. Ce type de comportement ne peut pas être bénéfique pour les ouvriers.

Donc, qu'est-ce que l'OIT devrait faire ?

- L'OIT devrait au moins, défendre ses résolutions, et obliger les gouvernements des pays membres d'appliquer les résolutions et les conventions de cette organisation et dans le cas du non respect il faudrait réagir en suspendant ou en expulsant ces pays. Est-ce que l'OIT ne sait pas que les travailleurs du Transport de Téhéran (Vahed) et de la Sucrierie Haft Tapeh sont en prison et que leur seul crime est la création de leur syndicat ?

Les conventions de l'OIT ne sont-elles pas respectées dans votre pays ?

- Non, aucune !

Quel sont vos relations avec les organisations ouvrières des autres pays, et quels sont vos attentes vis-à-vis d'elles ?

- Par nature, nous avons de bonnes relations avec tous les travailleurs du monde entier. Si un jour, les travailleurs en Chine, en Allemagne, en France, en Inde, au Pakistan, en Malaisie ou en Iraq rencontrent des difficultés nous nous sentirons très proche d'eux, nous partageons leurs peines et leurs joies. En ce qui concerne leurs organisations, nous aimerions avoir des relations avec eux et profiter de leurs expériences. Ca ne veut pas dire que nous pensons comme eux, mais nous considérons les travailleurs quelque soit leurs organisations, comme une classe unique. En même temps, nous demandons à leurs organisations de remplir leurs missions. Par exemple, aujourd'hui en Iran les travailleurs sont emprisonnés en raison de leurs engagements et activités et doivent passer des années en prison. qu'est-ce que nous attendons de ces organisations? Si les grandes organisations des travailleurs et des syndicats, au lieu d'écrire des lettres de protestations, dans lesquelles elles exigent des gouvernements de libérer les travailleurs arrêtés, demandaient à leurs syndiqués et leurs membres de ne pas charger les marchandises destinés aux pays qui ne respectent pas les droits des travailleurs. Pouvez-vous imaginer les conséquences ? Cela créera le mécontentement des exportateurs qui feront pression sur leur gouvernement en avançant leurs pertes en millions de dollars, et ces gouvernements exerceront les pressions sur le gouvernement incriminé pour qu'il libère les travailleurs et respecte leurs droits de manifester. Tel est le devoir d'une organisation ouvrière, pas seulement d'envoyer des lettres de protestations ou publier d'un communiqué ... (Lire la suite page 14)

La lettre de protestation du Syndicat SUD aux autorités de la République Islamique d'Iran



Téléphone : 01 58 39 30 20	contact@solidaires.org	www.solidaires.org
Télécopie : 01 43 67 62 14		

Ambassade de la République islamique d'Iran

Mr. Mahmoud Ahmadinejad,
President of the Islamic Republic of Iran

Leader of the Islamic Republic: Ayatollah Sayed Ali Khamenei

Head of the Judiciary: Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ambassador, Permanent Mission of the Islamic Republic of Iran to the United Nations Institutions in Geneva

Le 4 août 2010,

Messieurs,

Reza Shahabi, membre du bureau du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus Vahed de Téhéran et Banlieue, a été arrêté sur son lieu de travail le 12 juin 2010 à 10 heures. Selon les rapports de Bamdad Khabar et des sources crédibles de travailleurs, Reza Shahabi, qui avait été en arrêt maladie ces derniers jours, a été arrêté et ramené chez lui. Après une perquisition, Shahabi a été emmené vers un lieu inconnu.

Reza Shahabi est le deuxième militant du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus Vahed à être arrêté dans la période. Saeed Torabian, lui aussi membre du bureau du syndicat et chargé des relations publiques, a aussi été arrêté à son domicile par quatre agents de sécurité. Des agents se sont aussi rendus au domicile de Habib Rezapoor, militant actif du syndicat, mais à chaque fois, Habib n'était pas chez lui. Mansour Ossaloo, le président du syndicat, et Ebrahim Madadi, le vice-président du syndicat, sont aussi toujours en détention.

Les autorités avaient expliqué à la famille de Shahabi qu'ils penseraient à lui indiquer le lieu de détention de Shahabi. Or, elle n'a aucune information sur la situation de Reza Shahabi depuis son incarcération le 12 juin 2010.

Shahabi a appelé trois fois sa famille avant le 22 juin. Il ne les a pas du tout contactés ces deux dernières semaines. Lors de sa dernière conversation avec sa famille, il s'est plaint de douleurs au dos et au coup.

Sa famille est très inquiète de sa situation. Sa famille et son avocat ont fait une requête au bureau du procureur et au tribunal des droits civils mais n'ont eu aucune réponse de la part des autorités. L'Union syndicale Solidaires demande la libération immédiate de tous les militants syndicaux emprisonnés, et exige que des nouvelles de Shahabi soit donné très rapidement à sa famille•

Pour l'Union syndicale Solidaires :
Annick Coupé
Christian Mahieux

L'appel de la C.G.T. d'Epinal

Cet appel, lancé par l'Union Locale CGT d'Epinal, peut être signé par toute structure syndicale (sections, syndicats, UL, UD, Fédérations...).

***Les signatures de structures syndicales doivent être renvoyées à l'UL CGT d'Epinal
UL-CGT 4 rue Aristide Briand BP 397 88021 Epinal Cedex ou ulcgtepinal@voila.fr***

Solidarité avec les syndicalistes et les travailleurs iraniens**État iranien, hors de l'OIT !!!**

Depuis bientôt un an, les travailleurs et la majorité du peuple iranien se battent contre le régime dictatorial. Des milliers de manifestants et de militants ont été arrêtés et bien souvent torturés. Ils luttent pour la chute du régime mais aussi pour obtenir des droits syndicaux. Cet élan donne naissance à des syndicats clandestins ou semi-légaux comme celui des Transports Publics de Téhéran. Les autorités veulent donc briser cet élan démocratique

Le dimanche 9 mai, les autorités islamiques en Iran ont exécuté 5 militants : Ali Heydarian, Farhad Vakili, Shirin Alam-Houli et Mehdi Eslamian mais aussi Farzad Kamangar ancien porte parole du syndicat des enseignants du technique du Kurdistan, membre de la Ligue de Défense des Droits de l'Homme. Ces militants ont subi la torture la plus sauvage et ont été jugés dans des conditions caricaturales. Leur exécution est utilisée par leur régime comme un exemple. Pour autant cette stratégie sanguinaire n'a pas fonctionné.

Le 13 mai plusieurs organisations ouvrières clandestines ont appelé à la grève au Kurdistan iranien pour protester contre ces exécutions et empêcher l'assassinat d'une vingtaine d'autres militants menacés.

Cet appel à la grève a remporté un large succès dans les villes de la province, malgré l'état de siège instauré par les autorités. Les forces de l'ordre de la dictature ont essayé d'empêcher les manifestations, d'où des affrontements de plusieurs heures dans certaines villes. De nombreuses entreprises, écoles et universités étaient fermées dans la province. La majorité des commerçants se sont joints à cet appel. Cette mobilisation démontre que les travailleurs et la majorité du peuple iranien contestent la légitimité et la violence du régime en place.

Solidarité internationale

Mais la bataille pour le respect des libertés démocratiques et syndicales ne doit pas uniquement reposer sur nos camarades iraniens. Nous estimons que les organisations syndicales françaises et internationales doivent se joindre à ce combat et montrer ainsi une véritable démarche internationaliste.

Le 2 juin s'ouvrira à Genève une conférence de l'Organisation Internationale du Travail. Plusieurs organisations ouvrières iraniennes demandent depuis des années à l'OIT d'exclure l'Iran de la liste des Etats participants à cette institution internationale.

Comment accepter qu'un Etat qui ne respecte aucune liberté syndicale, qui assassine, viole et torture les militants syndicaux, puisse participer aux travaux de l'OIT ?

***Nous, organisations syndicales, demandons à nos représentants syndicaux à l'OIT
d'exiger l'exclusion de l'Etat dictatorial iranien de cette institution internationale***

En Iran quatre syndicats indépendants d'ouvriers ont publié un communiqué commun honorant le trente et unième anniversaire de la révolution de 1979. Voici la traduction en français de leur déclaration

Les revendications minimales des travailleurs

à l'occasion du trente et unième anniversaire de la révolution de février 1979

Trente et un ans ont passé depuis la révolution de février 1979. À ce moment-là des millions d'iraniens, pleins d'espoir pour une vie meilleure, ont pris les rues afin de briser le joug du despotisme et de la répression. Une grève générale s'est répandue dans tout le pays. A sa tête, les ouvriers de la National Oil Company, l'avant-garde de la classe ouvrière iranienne, ferment les robinets et arrêtent les oléoducs, accélérant la chute du régime despotique. Les masses chantaient « *Nos ouvriers du pétrole ! Nos dirigeants résolus !* » C'est ainsi que le pouvoir tombe dans les mains du peuple.

Le 11 février 1979, le jour qui marque la fin du despotisme, est le jour où les hommes et les femmes, jeunes et vieux, ayant subi la répression et l'injustice, se remémorent s'être embrassés les uns et les autres dans les rues, avoir pleuré de joie et avec des larmes dans leurs yeux, avoir attendu avec intérêt un futur libre et un avenir prospère.

Trente et un ans ont passé depuis ces jours glorieux pleins d'espoir de renaissance. Cependant, aujourd'hui pour des millions d'ouvriers et de salariés les sentiments d'espoir, les rêves et la gloire de ces jours là n'ont été transformés qu'en misère, dénuement, chômage, salaires impayées, suppression de subventions, pauvreté et agonie.

La vie continue. Et la population iranienne a toujours un désir ardent pour le changement. Elle n'a pas perdu l'espoir de vivre, le désir du bonheur, de la liberté et de la dignité.

Née de la lutte pour la démocratie, des grèves, des protestations, et de la lutte acharnée pour établir des organisations indépendantes, la classe ouvrière aujourd'hui ne lutte que pour son droit à survivre. Bon nombre d'entre nous sont en prison et leur seul crime est d'avoir essayé d'organiser les travailleurs pour une vie meilleure.

Mais les cellules de prison ne sont pas pour nous la fin de la route. Nous sommes les producteurs de la richesse et c'est nous qui faisons tourner les roues de la production. Nous avons derrière nous l'expérience historique de la grande grève générale des ouvriers du pétrole pendant la révolution de février 1979. Ayant cette expérience et forts de notre nombre, nous reformulons les meilleures et les plus humanistes aspirations de la révolution 1979. Aujourd'hui, après trente et un ans, nous exposons nos revendications minimales et nous exigeons la réalisation immédiate et sans conditions de toutes :

1. Reconnaissance sans conditions des organisations indépendantes de travailleurs, du droit de grève, du droit d'organiser des protestations, de la liberté de rassemblement, de la liberté d'expression, et de la liberté de s'associer à tout parti politique.
2. Abolition immédiate de la peine de mort, et libération immédiate et sans conditions de tous les militants ouvriers emprisonnés et ainsi que tous les autres activistes politiques
3. Augmentation immédiate du salaire minimum selon l'avis des travailleurs eux-mêmes par l'intermédiaire de leurs représentants réels et de leurs institutions indépendantes...

(Lire la suite page 14)

(Suite de la page 13) **Les revendications minimales des travailleurs ...**

4. Retrait du « Plan de Rationalisation de Subventions ». Les salaires impayés dus et en retard des salariés doivent être payés immédiatement sans aucune excuse.

5. Garantie de la sécurité du travail pour tous les travailleurs, abolition des contrats précaires et « blancs ». Transfert de tous les agents de gouvernement hors du lieu de travail, établissement d'un nouveau code du travail avec la participation directe des représentants des ouvriers élus dans leurs assemblées générales.

6. Arrêt des licenciements et de la mise en chômage des travailleurs. Tous ceux qui ont perdu leur travail ou qui ont atteint l'âge légal du travail doivent bénéficier d'une indemnité du chômage qui doit correspondre à une vie décente.

7. Nous réclamons l'égalité des droits des femmes et des hommes dans tous les aspects de la vie sociale et économique et demandons l'abolition de toutes les discriminatoires à l'égard des femmes.

8. Nous réclamons le droit à une vie aisée et sans souci économique pour tous les retraités et nous condamnons fermement toutes formes de discriminations en ce concerne le paiement des retraites.

9. Octroi à tous les enfants, indépendamment du statut social et économique de leurs parents, de leur genre, de leur nationalité, race et religion, d'une éducation et d'une sécurité sociale gratuite et identique.

10. Déclaration du 1er mai jour férié national et devant être inclus dans le calendrier officiel ; toutes les restrictions à l'égard de sa célébration doivent être levées•

- *Syndicat des travailleurs de la Régie du transport de Téhéran et de sa banlieue*

- *Syndicat d'ouvriers de raffinerie de sucre de Haft Tapeh*

- *Syndicat libre des ouvriers iraniens*

- *Syndicat d'ouvriers de métallurgie et électrique de Kermanshah*

11 Février 2010

Traduit par SSTI

(Suite de la page 10) **Entretien Avec M. Mahmoud SALEHI**

Croyez-vous que les organisations des travailleurs et les syndicats peuvent réagir ainsi?

- En lisant les déclarations des syndicats libres des travailleurs du monde en protestant contre les arrestations des ouvriers en Iran j'ai compris qu'ils comprennent 160 millions de membres. Ils sont surement engagés dans des syndicats et ces syndicats peuvent les orienter vers une grève. J'estime que la grève est une arme de la classe ouvrière pour obtenir ses revendications. A ma connaissance, les organisations ouvrières se proclament de la classe ouvrière mondiale et un de leurs slogans principaux est l'unité des travailleurs du monde. Ceux qui ne croient pas à la grève ne peuvent pas se réclamer de la classe ouvrière.

Propos recueillis par ssti, le 7 février 2010 à Saghez, Kurdistan d'Iran•

Les enseignants en lutte

Les enseignants iraniens sous le joug du régime islamique d'Iran sont confrontés à deux problèmes majeurs. D'une part, les rémunérations des enseignants sont aujourd'hui, comme à l'époque du Shah, parmi les plus faibles en Iran. L'augmentation des salaires ne suit absolument pas les cours de l'inflation. Aussi, leur pouvoir d'achat baisse jour après jour d'une manière catastrophique et les professeurs ne sont plus en mesure de joindre les deux bouts. La grande majorité des enseignants, comme les ouvriers, sont victimes d'une pauvreté toujours plus préoccupante.

D'autre part, ils sont face à un régime religieux, idéologique et fanatique. L'idéologie du régime est une main mise sur l'enseignement. Certes, ce phénomène est étendu à bien d'autres domaines mais dans l'enseignement, la logique n'est pas guidée par le savoir et la qualification mais bien par les liens de l'individu au pouvoir politico-idéologique.

Pour ces raisons, les enseignants arrivistes et fanatiques sont mieux payés et mieux lotis hiérarchiquement que des enseignants réfractaires. Et lorsque l'un d'eux ne s'adapte pas à l'idéologie dominante et rétrograde du régime, il doit en payer le prix cher : prison, torture ou encore pendaison.

Dans cette ambiance de domination, une personne sans savoir et sans diplôme adéquat peut accéder à plus de droits et à un salaire plus important qu'un professeur compétent. Dans ce contexte, le mérite et le savoir-faire ne sont pas pris en considération, seul compte l'asservissement au clergé.

Cet année l'Association des Enseignants d'Iran à profité de la « Semaine des Enseignants » qui s'est tenu du 19 au 25 avril 2010, pour protester contre les exécutions d'enseignants en organisant une grève de la faim. Le Secrétaire Général de l'Association des Enseignants d'Iran, Ali Reza Hashemi a appelé tous les enseignants à prendre part à cette action. Le mardi 21 Avril, les enseignants ont manifestés pour dénoncer les exécutions de leurs confrères et demander la libération de leurs collègues incarcérés comme Rasoul Dabaghi, Mohamed Davari, Hashem Khaksar, Abdoul Reza Ghanebari, Farzad Kamangar et Abdola Moumani.

En réponse, le régime à procédé à l'exécution de Farzad Kamangar et de quatre autres détenus. Abdoul Reza Ghanebari à été, quant à lui, condamné à mort sous prétexte d'avoir reçu et envoyé des e-mails. Mehedi Farahi Shandize, enseignant et syndicaliste à été arrêté pour la énième fois, il est toujours en prison. Ali Akhbar Dabaghi, secrétaire de l'Association des Enseignants d'Iran et professeur à la retraite, est emprisonné depuis le 15 Avril. Il est atteint d'un cancer de la prostate et vit dans la souffrance par manque de soin dans le milieu carcéral.

Mahmud Behechti Langroudi, porte parole de L'Association des Enseignants d'Iran à été libéré le dimanche 4 juin après 33 jours d'emprisonnement et doit s'acquitter d'une caution de 150 millions de Toman soit l'équivalent de quarante années d'un salaire moyen.

Mokhtar Assadi, membre de l'Association des Enseignants d'Iran et enseignant dans la ville de Karadj et Mamhud Bagheri, membre du Bureau National du Syndicat des Etudiants, sont tous deux toujours incarcérés•



La dernière lettre de Farzad Kamangar et extrait de son testament, syndicaliste exécuté le 9 mai

Dernière lettre de Farzad Kamangar, arrêtée en mai 2007, torturée, condamnée à mort et exécutée ce matin, dimanche 9 mai 2010, à Téhéran. Avec quatre autres prisonniers politiques kurdes, Farzad Kamangar a été exécuté en secret, le dimanche 9 mai à la prison d'Evin à Téhéran. Enseignant de 35 ans et membre du syndicat professionnel des enseignants kurdes, il a été accusé de « mettre en danger la sécurité nationale » et « inimitié envers Dieu ». Il vivait sous la menace de la peine de mort depuis Février 2008 suite à un simulacre de procès qui a duré moins de cinq minutes. En prison, Farzad a subi des tortures et des pressions psychologiques.



Farzad et ses élèves

«Je veux donner mon cœur rebelle à un enfant»

«Je m'appelle **Farzad Kamangar**, appelé **Syamand**, instituteur depuis 12 ans. Pendant l'année précédant mon arrestation, j'enseignais au collège technique de **Kamyaran**, étais membre du conseil d'administration du syndicat des enseignants techniques du Kurdistan et également le porte-parole de ce syndicat, jusqu'à l'interdiction de ses activités par le gouvernement.

Je faisais aussi partie de l'équipe de rédaction de la revue pédagogique **Rouyan** (la revue de l'éducation nationale au Kurdistan) jusqu'à ce que cette revue soit également interdite par les renseignements. J'ai également été membre de l'association de protection de l'environnement de Kamyaran (ASK). En 2005, lorsque la ligue de défense des droits de l'homme a commencé ses activités locales, j'y ai adhéré en tant que journaliste... En août 2006, je suis venu à Téhéran pour m'occuper de la santé de mon frère, un activiste kurde, et j'ai été aussitôt arrêté. J'ai été transféré à un sous-sol sans ventilation et sombre dont j'ignore l'adresse. Les cellules étaient vides et dépourvues de tout objet, lit ou couverture...

... Lors des interrogatoires, je recevais des coups de fouet sur tout le corps pour toute référence à mon identité kurde, ma religion (*sunnite, NDLR*) ou même à cause de la musique kurde que j'avais sur mon mobile. Ils me faisaient asseoir sur une chaise, déshabillé et les mains liées dans le dos et me donnaient des coups aux endroits sensibles du corps ou me menaçaient de viol et me harcelaient avec le bâton. Ma jambe gauche a été fortement endommagée pendant cette phase d'arrestation et j'ai même perdu connaissance à cause des coups reçus sur la tête et des électrochocs que j'avais subis et depuis mon réveil, j'ai des problèmes d'équilibre et des tremblements involontaires qui continuent jusqu'à ce jour...
(Lire la suite page 16)

(Suite de la page 16) **La dernière lettre de Farzad Kamangar et extrait de son testament...**

Au bout de quelques jours et de multiples sévices, j'ai été à nouveau transféré à la section 209 d'Evine, où j'ai été interrogé et battu dans une pièce au premier étage. Fin août, mon état de santé s'est aggravé à cause des tortures subies... J'ai passé les mois de septembre et octobre en solitaire et j'ai tellement subi de torture que j'ai fait une grève de la faim pendant 33 jours. Lorsqu'ils ont convoqué ma famille pour les menacer en ma présence, je me suis jeté du haut des escaliers pour mourir. Ensuite, encore un mois de solitude, sans visite ni de coup de fil. Et pas de droit de sortie pendant les trois mois en solitaire...

Début décembre, j'ai été transféré à la maison d'arrêt des RG de Kermânchâh, alors que je ne savais toujours pas de quoi j'étais accusé ! Là, ils m'ont déshabillé et battu encore une fois, puis m'ont donné des vêtements souillés et m'ont conduit, toujours en me tapant dessus... Avec deux ampoules qui pendaient du plafond et sans ventilation, la cellule semblait être une ancienne toilette froide qui empestait. Il y avait juste une couverture très sale. L'espace était si exigu (environ 1m60 x 50 cm) que je me cognais la tête au mur en me réveillant. Pour pallier le manque d'air, je collais mon visage par terre, à la fente de la porte où un petit courant d'air pénétrait. Ils tapaient sur la porte plusieurs fois par heure, pour que je n'arrive pas à dormir. Parfois ils éteignaient la lumière et me laissaient dans le noir...

Dans les quinze derniers jours de ma détention, j'ai été transféré à une cellule encore plus sale et très froide. J'étais insulté et battu tous les jours. Une fois, je me suis même évanoui après le coup que j'avais reçu aux parties génitales... Une nuit, ils m'ont déshabillé et m'ont menacé de viol. J'ai dû commencer à me taper la tête contre le mur pour les faire arrêter. Ils m'ont obligé à avouer avoir eu des relations sexuelles... J'entendais les plaintes et gémissements des autres prisonniers. Certains se suicidaient même. Mi-mars, j'ai été transféré à Téhéran, mais toujours sans droit de visite. Je subissais la pression psychologique, car ils menaçaient en permanence d'arrêter ma famille et continuaient à m'insulter...

Après une longue attente, mon dossier fut envoyé au 30e tribunal, en juin 2007. Mes interrogateurs disaient qu'ils demanderaient la peine maximale pour moi... Ils me détestaient pour ce que j'étais : **kurde, journaliste et militant pour les droits de l'homme**. Malgré toutes les pressions, ils n'arrêtaient pas...

Extrait du testament de Farzad Kamangar

«Alors que mes geôliers ont décidé de m'enlever la vie, je décide de donner mes organes aux personnes qui en ont besoin pour leur donner la vie.

Qu'elles soient au flanc du mont Sabalan, sur les rives de Karoun, dans le désert ou regardant le lever du soleil en haut de Zagros.

Je veux donner mon cœur rebelle à un enfant, plus rebelle encore, qui confie ses rêves aux étoiles, les prenant à témoin pour ne pas trahir ses rêves d'enfance une fois grande.

Je voudrais que mon cœur batte dans la poitrine de celui qui pense aux enfants qui dorment le ventre vide, comme mon élève Hamed (16 ans) qui m'écrivait « Même mon souhait le plus petit ne se réalise pas dans la vie ! » avant de se pendre.

Laissez mon cœur battre dans un nouveau corps, peu importe la langue qu'il parle ou la couleur de sa peau, juste qu'il soit l'enfant d'un ouvrier, pour que la peau rêche des mains de son père, me rappelle mes luttes contre les inégalités. Un enfant qui serait peut-être dans quelques années instituteur dans un village éloigné, pour que les enfants viennent l'accueillir sourire aux lèvres, pour partager avec lui leurs rêves et chagrins.

Peut-être qu'alors, ils connaîtront un monde sans faim et qu'ils n'auront plus entendu les mots prison, torture, cruauté et inégalité.» •



Appel à participer à une caisse de solidarité contre la répression syndicale en Iran

Les syndicalistes inculpés et leurs familles ont maintenant besoin de notre soutien !

En Iran la répression est toujours de plus en plus forte. Répondons par la solidarité, qui est un moteur essentiel de la lutte que chaque contribution aidera à faire exister. Une *caisse de solidarité* vient de se créer **et vous pouvez y participer !**

Face à la multiplication et accélération des répressions syndicales en Iran par le régime (emprisonnements, licenciements, salaires impayés et également grèves, manifestations, émeutes, occupations et etc.) les familles des militants syndicaux emprisonnés sont les premiers victimes des politiques de régime anti travailleurs de la République Islamique d'Iran. Le pouvoir ne peut répondre que par une répression de plus en plus forte à l'encontre des manifestants ou des militants syndicaux et politiques : provocations, répressions, violences policières, inculpations, procès et condamnations.

Face à cette situation très alarmante il n'est seulement logique mais nos de devoirs de ne pas laisser tomber les personnes qui subissent cette répression et ses conséquences. C'est pourquoi, Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran s'est mise en place une **Caisse de Solidarité** pour aider les syndicalistes iraniens emprisonnés et leurs familles en difficultés.

Son fonctionnement s'effectue, sur le modèle des caisses de grève, de façon mutuelle et transparente avec les collectifs qui se sont déjà coltiné les conséquences de la répression en Iran. Il n'est pas question de supplanter les collectifs, mais de leur apporter une aide matérielle et leur permettre ainsi de consacrer plus de temps à l'organisation d'actions contre la répression.

Un compte spécial « **Caisse de Solidarité** » vient d'être ouvert sous la responsabilité de l'association SSTI. La SSTI est une association loi 1901 dont le but est de faire écho dans le monde de la lutte de travailleurs en Iran. Ce compte est alimenté par des prélèvements automatiques et des versements occasionnels. Un rapport d'activités et un reçu pour les impôts est envoyé à chaque personne qui en fait la demande.

La répression sera toujours plus forte si la solidarité reste divisée.

La solidarité est un moteur essentiel de la lutte que chaque contribution, aussi petite soit elle, aidera à faire exister.

Rassemblements à Paris contre la répression

Le 19 mai, un rassemblement a eu lieu à Paris devant l'Ambassade de la République Islamique d'Iran pour dénoncer les exécutions de cinq prisonniers politiques le 9 mai, les menaces d'exécution sur d'autres prisonniers, en particulier kurdes, et la libération de tous les prisonniers politiques. Environ 100 personnes ont participé à ce rassemblement.

Egalement le samedi 19 juin, en mémoire des victimes de la répression de juin 2009, dont Neda, pour la libération des prisonniers politiques et plus largement contre la répression en Iran et pour la liberté, un rassemblement a eu lieu à Paris. Environ 400 personnes ont participé à ce rassemblement

Les militants de partis politiques et d'associations de gauche, et en particulier ceux du NPA, PCF, SUD et CGT ont apporté leur soutien à ces actions et ont pris la parole pour affirmer leur solidarité avec la lutte en Iran et pour dénoncer la répression.

Des délégations d'organisations françaises, comme le PCF, le NPA, la CGT ou SUD Solidaires sont intervenues pour affirmer leur solidarité avec la lutte du peuple d'Iran•



Intervention au nom de la CGT



Intervention au nom de SUD Solidaires

Mobilisons-nous pour arrêter la machine de terreur du régime Iranien

Nous comptons sur votre solidarité



Je désire être informé-e des initiatives de *Solidarité avec les Travailleurs en Iran* (SSTI)

Je décide d'être affilié-e à SSTI

Prénom et nom (organisation) _____

Adresse _____

Téléphone, courrier électronique _____

Renvoyer à: *Solidarités Socialiste avec les Travailleurs en Iran*

Adresse : S.S.T.I, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris

<http://www.iran-echo.com>

E-mail: sstiran@yahoo.fr